

# L'EDITO

*Madame la Ministre et chère collègue,*

*Au moment de la constitution de gouvernement dirigé par le Premier Ministre Edouard Philippe, les administrateurs de l'Association des Anciens Internes des Hôpitaux de Paris (AAIHP) se sont réjouis de la nomination au Ministère de la Santé d'une collègue (1987, ndlr).*

*Actuellement, les réformes des études médicales et de l'Internat suscitent des interrogations et des inquiétudes.*

*Nous sommes très attachés à l'esprit de compagnonnage, qui a permis jusqu'à maintenant, de donner aux Internes une formation d'excellence.*

*Nous souhaitons connaître vos réponses à certaines questions telles que :*

- *les modalités de passage du deuxième au troisième cycle des études médicales,*
- *la place future de l'Interne dans le service hospitalier,*
- *la place de l'Interne de spécialité aux urgences,*
- *le choix des spécialités.*

*C'est pourquoi, nous désirons vous rencontrer dans votre Ministère, pour un « complément d'information » et un échange de points de vue.*

*Nous espérons que vous donnerez une suite favorable à cette demande de rendez-vous.*

*Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération et de nos hommages respectueux. ■*

A l'heure où nous mettons sous presse nous attendons le retour du cabinet de Madame la Ministre à cette lettre adressée il y a quelques semaines par vos administrateurs (le 14 novembre dernier, *ndlr*).

Permettez-moi d'y ajouter quelques réflexions pour nourrir le débat actuel sur la crise de notre système de santé.

Les AIHP sont très sensibles à la motivation et à la qualité de formation qui peut être apportée à nos plus jeunes collègues. Nous sommes conscients que notre système de santé souffre de l'impasse dans lequel il s'est enfermé à partir des ordonnances

Auteur



**Emmanuel Chartier-Kastler** (1984)

Président de l'AAIHP  
PU- PH  
Hôpital Universitaire  
de la Pitié-Salpêtrière,  
AP-HP.  
Médecine Sorbonne  
Université.

L'internat de Paris 98

3



d'octobre 1945. L'immobilisme des décisions depuis 40 ans a accentué sa chute en parallèle d'une grande perte d'estime et d'ambitions de ses acteurs médicaux.

Les réformes de l'Internat n'y sont surement pas étrangères en cassant ce qui était improprement appelé une « élite médicale » mais qui n'était en fait qu'un corps professionnel ambitieux pour lui-même et le système dans lequel il est appelé à évoluer.

La vocation médicale est un des moteurs de l'entrée dans la formation initiale à n'en pas douter. Elle est nécessaire mais pas suffisante pour assurer le maillage territorial, l'excellence, la sécurité des soins, l'autosuffisance et la recherche.

Madame la Ministre ne s'y est pas trompé en publiant le plan *Ma santé 2022, investir pour l'hôpital* avec trois objectifs et nous nous en félicitons :

- Renforcer l'attractivité des métiers et fidéliser les soignants
- Lever les blocages de l'hôpital public
- Réinvestir dans l'hôpital en lui donnant des moyens nouveaux et de la visibilité dans le temps

**Nos ambitions** se déclinent donc autour de **5 pôles d'action** :

- La gouvernance hospitalière se doit à la fois d'être allégée dans son recrutement et ses contraintes de gestion, pour lui permettre de se tourner d'avantage vers sa mission principale, la prise en charge des intérêts du patient sous tous ses aspects ;
- Nos statuts hospitaliers doivent être revus dans le triple objectif de bien définir les missions médicales de chacun de ses membres, de voir se créer de nouveaux métiers, toujours en vue d'améliorer le parcours de soin du patient, et de permettre ainsi, dans un souci de clarté et d'exigence renouvelée, d'améliorer l'attractivité de la fonction hospitalière publique ;
- La lutte contre le dénigrement de la Santé, qui s'exprime dans les médias et les réseaux sociaux, ne pourra se faire efficacement que si des mesures énergiques, statutaires mais aussi financières, permettent enfin de sortir de l'ornière, notre système de santé que beaucoup s'accordent à juger à bout de souffle ;
- L'attractivité renouvelée auprès des jeunes générations semble bien la seule mesure capable d'endiguer l'appel d'air majeur actuel de confrères extranationaux voire extra-européens.
- Enfin, une meilleure coordination et collaboration entre le secteur public et le secteur privé est impérative pour mieux gérer les pathologies et la prise en charge des patients.

Notre cible prioritaire reste donc bien de redonner une ambition légitime à tous nos jeunes médecins.

Tel est le sens de nos questions à Madame la Ministre de la Santé et des Solidarités. ■